



COMPTE RENDU
DE LA REUNION PUBLIQUE
DU 07/02/2018
A LA FEUILLEE

Thème :

« Une dynamique d'animation sociale locale : un atout pour un territoire rural.
Des initiatives solidaires à développer – Echanges et partage ».

Présents : Catherine Bodenant (assistante maternelle La Feuillée) ; Marie Pierre Coant (Elue à Berrien) ; Isabelle Nicolas (Elue à Huelgoat) ; Céline Couloigner (animatrice R.P.A.M. Loqueffret) ; Sophie Guidoux (Association Ecole de Musique Berrien) ; Sylvie Pinchault (C.C. M.A.C) ; Margot Neyton (porteuse de projet Locmélar) ; Florian Jehanno (Porteur de projet Locmélar) ; Eric Prigent (Président C.C. M.A.C.) ; Stéphane Merrer (directeur S.C.I.C. Ti Menez Are) ; Patricia Paulus (Habitante de la Feuillée) ; André Paulus (Elu à la Feuillée) ; Danièle Rose (Elue à la Feuillée) ; Etienne Bars (Conseiller technique D.D.C.S. 29) ; Jean Marie Kerisit (Conseiller technique C.A.F.29) ; Hervé Quéré (Elu de Saint Rivoal) ; Jean Cloarec (administrateur F.D. Familles Rurales 29) ; Claude Quéré (Pays C.O.B.) ; Marie Noëlle Jaffre (assistante maternelle Brennilis) ; Corinne Nicole (Elue à Scignac et au Conseil Départemental) ; Berc'hed Troadec Cadoudal (Elue à Brennilis) ; Vincent Vigouroux (Elu à Brasparts) ; Bruno Cadiou (Elu à Locmélar) ; Virginie Grandi (assistante maternelle à la Feuillée) ; Anne Charlotte Desmurs (Animatrice familles E.P.A.L.) ; Sabine Valence (la Petite Fabrique à Loqueffret) ; Françoise Marseillier (A.D.M.R. Huelgoat) ; Eliane Le Duff (Coordinatrice Pôle E.S.S. Morlaix)

Excusées : Marie Rose Goudemand ; Odile Cochenec ; Martine Cloarec ; Denise Mouret

ORDRE DU JOUR



- Introduction : Présentation de La Feuillée/ Le diagnostic dans le cadre de la nouvelle Communauté des Communes
- Témoignages du projet participatif et collaboratif sur la commune de Locmélar (C.C. Pays de Landivisiau)
- Débat Mouvant sur les axes émergents du diagnostic petite enfance/enfance/jeunesse/parentalité/lién social.



Monts d'Arrée Communauté

INTRODUCTION



Mme Danièle Rose (Elue à la Feuillée) :

Bienvenue à la Commune de la Feuillée, une des treize communes de Monts d'Arrée Communauté. Dans notre communauté des communes, la Feuillée, à la frontière du Léon et de la Cornouaille, occupe une position médiane : elle se situe dans la moyenne par sa taille, une trentaine de km² et aussi de par son nombre d'habitants. Les chiffres du recensement 2014 indiquent une population de 638 personnes. Il faut signaler que ces chiffres, après une période de forte baisse ont augmenté régulièrement à partir des années 90, mais ils sont à présent plutôt stables.

La population de la commune n'augmente donc pas, les problèmes de fermeture d'entreprises qui ont récemment frappé notre secteur constituent bien sûr un frein à l'achat d'un logement par les jeunes familles. D'autre part, le marché du logement locatif n'est peut-être pas assez dynamique. Pourtant, le parc public est étoffé et progresse, les deux tout nouveaux logements Finistère Habitat initiés par la C.C. en témoignent. Malheureusement, le parc privé se rétracte de plus en plus, malgré la forte demande.

Il faut dire que la Feuillée est, dans la C.C. bien située géographiquement, au bord des axes bien tracés, très roulants (Brest et Quimper à 60 kms) ; Morlaix et Carhaix (25 kms) ou Landivisiau.

Comme les autres communes de la M.A.C., elle offre un cadre de vie agréable : le site préservé des Monts d'Arrée, est un des atouts forts de la commune.

Le centre bourg, réaménagé il y a une vingtaine d'années, a gardé son cachet d'origine et on y trouve les commerces et les services de première nécessité.

La commune bénéficie par exemple d'une boulangerie, d'un bar-tabac, d'une crêperie, d'un bureau de poste, et aussi d'une école insérée au Regroupement pédagogique intercommunale (La Feuillée/Brennilis/Loqueffret). Le R.P.I. compte un peu plus de 100 élèves.

Il y a deux classes dans chaque école : une maternelle regroupant les enfants de la commune et une autre classe de cycle 2 et 3. Un service de transports scolaires gratuit pour les familles permet de répartir les enfants de l'école élémentaire dans les trois écoles du R.P.I. Les maternels, eux, ne se déplacent pas.

Pour en finir avec les atouts de la commune, il faut signaler que de nombreuses associations très dynamiques animent et enrichissent la vie collective.

Notre jeune communauté des communes est, elle aussi, porteuse d'une dynamique prometteuse.

La réunion de ce soir en offre un exemple concret. Je suis sûre qu'elle sera fructueuse.

Merci de votre écoute et bonne soirée à la Feuillée avec Familles Rurales.

Eric Prigent (Président de la C.C. Monts d'Arrée Communauté) :

Cette soirée se tient dans le cadre du diagnostic Petite Enfance/Enfance/Jeunesse/Parentalité/Lien social validé par la Communauté des Communes et piloté par Familles Rurales en partenariat avec la C.A.F.

Notre nouvelle communauté de communes a pour ambition de prendre en compte les besoins des familles et des habitants et espère retirer des éléments à travers ce diagnostic de dresser des pistes d'actions au service de la population.

UN EXEMPLE DE DEMARCHE SUR LA COMMUNE DE LOCMELAR



Eliane Le Duff (chargée de mission Coordinatrice Pôle E.S.S. Morlaix), Margot Neyton et Florian Jehanno (Porteurs de projet Locmélar), Bruno Cadiou (Elu à Locmélar).

Le Pôle E.S.S. de Morlaix a envoyé un courrier afin de lancer une expérimentation : 4 communes sur l'ensemble du panel ont répondu. Locmélar est l'une d'entre elles. L'idée était de faire émerger des projets dans les milieux ruraux par une démarche dynamique et d'expression collective.

Locmélar est une commune de 460 habitants située sur la communauté des communes du Pays de Landivisiau. Située sur le bassin sud, elle est proche de Commana, Sizun. La volonté de la commune est de la revitaliser ; cette volonté a croisé le courrier de sollicitation du Pôle E.S.S. de Morlaix.

La première étape proposée par l'ADESS en lien avec la commune a été d'être à l'écoute des habitants (artisans, entreprises, particuliers) et de recueillir leurs paroles. Un sondage de terrain a été réalisé en quelques jours.

La seconde étape : cette parole a ensuite été retranscrite lors d'une restitution publique. Une forte mobilisation de la population (50 personnes sur 460 habitants) a surpris ; les moyens de communication déployés (bulletin trimestriel, presse locale et flyers dans les boîtes aux lettres) ont permis cette mobilisation. L'intérêt de demander l'avis et les attentes de la population a probablement joué. Pour la distribution, dans les boîtes aux lettres, les élus se sont répartis les quartiers (il y a un délégué par quartier).

Les objectifs de cette rencontre publique étaient de prioriser les envies des habitants.

Ils ont formulé la nécessité de mettre en place un lieu de vie, un espace de rencontres. Certes, l'école est le poumon de nos communes rurales et les manifestations organisées par les associations du territoire le sont également mais de manière ponctuelle.

La troisième étape a été de mettre en débat cette envie de lieu de vie, d'espaces de rencontres. Lors d'une réunion publique, trois statuts, formes ont été présentés : café, bar tenu par un privé ; bar associatif ; bar coopératif. En fonction de l'entrée choisie, le résultat n'est pas le même.

En 2016, en parallèle de cette étape, la mairie acquiert et achète, pour une somme modique, l'ancien presbytère de la commune sans trop savoir pour le moment quoi en faire.

La quatrième étape :

En 2017, Margot Neyton et Florian Jehanno envoient « une bouteille à la mer » symbolisée par une fiche projet envoyée à l'ADESS de Morlaix. Une rencontre est organisée à l'initiative de l'ADESS entre les deux porteurs de projet et la commune de Locmélar.

Ils recherchaient depuis quelques temps, une commune, à l'écoute de leur projet et de leur envie. Le feeling est passé immédiatement. Cette rencontre a accéléré le processus et la commune a décidé de réhabiliter l'ancien presbytère en faisant appel à un architecte du territoire.

Une commission d'échanges a été créée entre les élus et les porteurs de projet afin de faire avancer le projet en lien avec l'architecte. Cette commission facilite le dialogue mais, également, une meilleure compréhension des lenteurs administratives essentiellement dues aux normes (bâtiment accueillant du public) et aux subventions que la commune recherche pour la réhabilitation de l'ancien presbytère.

A l'initiative des porteurs de projet, le 26 janvier 2018, 70 personnes ont été réunies. L'objectif était, concrètement, avec les personnes intéressées, de parler de l'avancée du projet mais aussi d'être dans

le concret : les horaires, les jours d'ouverture, l'espace café, l'espace épicerie. Chacun a pu donner ses idées même les porteurs de projet qui avaient des idées sur l'intérêt de faire fonctionner l'économie locale (producteurs locaux pas forcément issus tous de l'agriculture biologique).

Ce fût l'occasion aussi de poser le contenu de l'espace animation (concerts ? contes ? théâtre ?) et l'espace atelier/formation (particuliers, associations, entreprises).

Ce projet s'inscrit aussi dans un cadre plus global et communautaire (axe culturel de la C.C. Pays de Landivisiau). Il n'est pas déconnecté des réalités communautaires ni du bassin de vie. Ce bassin de vie (Locmélar, Commana, Guimiliau et Saint Sauveur) a d'ailleurs déjà une dynamique d'animation sociale avec un volet enfance/jeunesse et animation locale.

L'idée est aussi de se créer un réseau, notamment lors de la venue d'un artiste. Par exemple, cela peut être l'occasion de proposer une date s'inscrivant déjà dans une tournée dans le secteur.

A l'issue de cette réunion, la structuration juridique se précise, ce sera probablement une S.C.I.C. (Société coopérative d'intérêt collectif) pour permettre que chaque partie soit représentée (les porteurs de projet, les habitants, les élus...).

Plusieurs facteurs clés ont été évoqués : l'adhésion de la population qui peut paraître lente mais ce n'est pas toujours facile lorsque les porteurs de projet viennent de l'extérieur et en même temps c'est un avantage : on ne connaît pas les histoires, les tensions au sein du village.

Il est nécessaire d'apprendre à se connaître, à s'approprier et cela s'est mûri progressivement en respectant le rythme de chaque partie.

Un autre facteur-clé est la confiance construite entre les élus et les porteurs de projet. Ces derniers apprécient les marges de manœuvre et leur liberté dans ce projet. Ils y croient même s'ils ont peu de revenus.

Le projet a permis aussi de valoriser les compétences de chaque personne. C'est propre à un projet participatif. Entre les jeunes qui sont contents, car ils vont pouvoir se retrouver, l'étudiant qui rentre le WE et qui appréciera de retrouver ses amis, la personne âgée qui a envie, de jouer tout simplement à la belote ou de transmettre à travers un atelier. Chacun trouve sa place. Reconnaître les compétences des uns et des autres, prend du temps et construit la confiance. La mise en réseau est également une des conditions de réussite.

L'implication de la commune est un réel plus et le travail mené de mobilisation, avant la mise en œuvre de l'action, a été un terreau fertile pour les porteurs de projet. La capacité d'écoute et d'adaptation de la commune est aussi un atout.

La rencontre des habitants, les discussions et les échanges informels sont aussi source de réussite.

Vous trouverez-ci-joint une fiche synthétique du projet.

DEBAT MOUVANT



Le débat mouvant (appelé encore jeu de positionnement) est une forme de débat dynamique qui favorise la participation. Un animateur présente des phrases-clés. Il propose aux participants de se positionner physiquement dans la salle (OUI/NON). Personne n'a le droit de rester au milieu (sans avis), le fait de se déplacer réellement pousse à choisir un camp. Une fois que tout le monde a choisi un camp, chaque camp affûte ses arguments puis l'animateur demande à la plus petite des équipes de présenter ses arguments. Quand un camp a donné un argument, c'est au tour de l'autre camp de s'exprimer. C'est un ping-pong. Si un argument du camp opposé est jugé valable par un participant, il peut changer de camp.

Phrase : L'itinérance est la réponse aux difficultés de mobilité : (11 participants)

OUI : C'est une réponse mais pas la seule.

- Pour des services comme la petite enfance, l'itinérance est la réponse aux difficultés de mobilité. On a évoqué le service halte-garderie itinérante qui pourrait être un des services en itinérance.

- On n'est pas allé jusqu'au porte à porte mais cela s'en rapproche.

- L'itinérance peut être une expérimentation, cela peut être considéré comme une étape avant éventuellement une fixation.

- Elle peut donner envie, faire connaître le service.

- C'est aussi de la convivialité comme les commerces itinérants. Les discussions et les échanges se font ; c'est un prétexte à la rencontre.

- Il faut que les récepteurs deviennent aussi des émetteurs.

NON :

- Ce n'est pas la réponse mais une des réponses.

- On voit des actions qui ne peuvent pas être itinérantes comme un lieu de rencontres qui doit rester fixe notamment dans les Monts d'Arrée où l'habitat est dispersé.

- La petite enfance peut être itinérante ; on ne peut pas faire que du porte à porte mais il faut quand même des lieux fixes d'accueil.

- Comment faire de l'itinérance avec des personnes âgées, avec des personnes à mobilité réduite ? Pas de voitures ? Pas de véhicules adaptés ?

Débat avec la salle :

- Il est important d'avoir un réseau de points de services pour que chacun puisse aller à un point ou à un autre des services comme l'accueil de loisirs de Brennilis. Les enfants vont là mais il y a aussi un service de car qui vient les chercher. Il faut trouver les moyens de financer cette mobilité.

- Chaque commune pourrait avoir une particularité, complémentaire de celle de la commune d'à côté ; les personnes pourraient trouver une réponse dans une proximité. Je pense plus là à la mobilité des personnes plus que des services.

- Est-ce qu'il faut un taux nécessaire (un seuil), une densité de population pour créer un lien fixe ?

- La mobilité des personnes nécessite de la communication. Elle dépend de la circulation de l'information.

- Est-ce qu'il faut que ce soit l'organisme central qui fasse la communication ou chaque entité ?

Phrase : Une communication efficace passe par des outils (site internet, plaquettes, affiches, réseaux sociaux) : (10 participants)

OUI :

- Mais nous rajoutons les gens et la relation humaine qui sont les outils : les vecteurs de la communication.
- Grosse attente au niveau d'internet, des réseaux sociaux même si nous avons des problèmes de connexion et que tout le monde n'a pas, non plus, un ordinateur à la maison. Suivant le public que nous avons en face, il faut choisir l'outil en fonction de la cible à atteindre.
- L'outil, seul, ne fonctionne pas ; il faut que des personnes animent cet outil, un petit groupe de 2 à 3 personnes qui fasse fonctionner, qui relance, qui modère... Ça ne marche pas sans. C'est indispensable qu'il y ait quelqu'un au bout de la ligne.
- Un petit bulletin dans la boîte à lettres que tout le monde recevra..
- Il faut utiliser tous les outils possibles et en inventer des nouveaux de communication
- Il faut apprendre à manier tous les outils ; il faut être formé.
- Ça prend du temps.

NON :

- il est nécessaire d'avoir des rencontres physiques. Il y a des limites dans la communication, notamment sur notre territoire avec ces fameuses zones blanches.
- Il faut faire avec, aller vers...
- Réfléchir à l'itinérance = bus qui se déplacent avec des ordinateurs à l'intérieur. On pense à Scignac.
- Il ne faut pas que, sous prétexte d'utiliser des outils, cela empêche la rencontre, l'échange, le développement du lien social.

Débat avec la salle :

- Un camion avec une antenne pour mieux capter... !
- Internet est quand même plus important en milieu rural car nous n'avons quand même pas toutes les possibilités qu'il peut y avoir en ville. Il permet de rompre l'isolement rural.
- On se bat assez pour avoir la fibre ; il ne faut pas que cela vienne enlever le lien social (discuter en face à face...). On est là pour amener du lien social.
- A Locmélar, on voit bien que ce qui a fonctionné : c'est la connexion entre l'émetteur (bon émetteur motivé) et le récepteur (envie de recevoir) et l'importance de la communication et des rencontres physiques. Il y a une attente de la population, des élus. Les outils sont marginaux. La force du territoire, ce sont les envies. La rencontre solde les comptes...
Il faut que le va et vient entre les émetteurs et les récepteurs soit important.

Phrase : La mutualisation est un mal nécessaire : (12 participants)

Oui :

- A réfléchir entre les deux mots : nécessaire et mal. L'intérêt est de mutualiser ; nous en sommes convaincus. Un mal, c'est quand cela crée des ensembles trop vastes et que nous ne nous y retrouvons plus. La plus petite des communes, dans un cadre plus large, n'a plus beaucoup de pouvoir. L'idée est entre les deux.
- elle doit être mesurée, suffisante mais pas excessive. On peut se perdre ; il faut trouver le bon seuil. Nous sommes passés quand même de 8 à 13 communes. Il y a un seuil, un niveau où cela n'est plus intéressant.
- L'état d'esprit que nous avons mis au Yeun Elez. Les facteurs-clés de réussite : l'interconnaissance, le travail ensemble. Il n'y avait pas de commune plus importante que les autres : 1 commune = 1 voix. Nous voulions que ce soit un réseau (différent des communautés des communes où il y a souvent une commune pôle qui impose tout. Pendant 20 ans, nous avons fonctionné de cette façon-là et, finalement, nous arrivions toujours à nous mettre d'accord.
- La question s'est posée à un moment : va-t-on vers Châteaulin avec une hétérogénéité des communes ? Nous nous sommes dit que nous n'allions pas nous y retrouver. Nous avons plutôt pensé travailler sur la même problématique (contexte, ruralité,...).
- Nous sommes sur un territoire vaste, étendu ; il n'y a pas de centralité. La limite de la mutualisation, est d'installer un service à un endroit et, fatalement, toutes les communes ne pourront pas en profiter. Pour l'animation jeunesse, si nous n'avions pas mutualisé, nous n'aurions pas pu avoir des animateurs formés, compétents car nous n'aurions pas pu financer.
- Il est dorénavant important que nous posions nos règles communes mais nous sommes quand même d'accord sur les mêmes problématiques. Il faut positiver, prendre le temps et ne pas aller trop vite.
- La difficulté est pour les communes aux extrêmes limites du territoire.
- Plus l'échelle est grosse, plus on ne prend pas en compte l'intérêt des toutes les parties ; il est nécessaire de partir des besoins des habitants : un projet ne se décrète pas.

Non :

- Ce n'est pas un mal car 1 + 1 ne fait pas 2 mais 3, 4... La mutualisation permet la démultiplication, l'enrichissement du projet et des économies. Si on crée un équipement pour l'enfance, pour une petite commune, cela va être difficile, ce qui rétrécit la proposition de loisirs. Si plusieurs communes se réunissent avec un seuil d'enfants et d'animateurs suffisants, cela peut permettre une dynamique. Tout de suite, cela prend une autre dimension et le projet sera probablement viable. C'est toujours un plus.
- Il faut apprendre à se connaître et à travailler ensemble ; cela s'apprend et prend du temps. Cela se fait lentement mais pas du jour au lendemain. L'ancienne Communauté des communes avait l'habitude de travailler à 8 communes. Dorénavant, nous en comptons 13. Par exemple : la construction de Maison de l'Enfance, à 8 communes (ancienne Communauté de communes), a mis du temps.

- La mutualisation est un peu fourretout....lorsque les échelles sont grandes, on peut se perdre...

Débat avec la salle :

- Il faut aussi mutualiser les compétences et pas que les lieux. C'est intéressant pour des petits bourgs.

- La mutualisation peut se faire aussi par les structures et pas seulement pour le matériel. On décide de créer un ALSH à un endroit ; on sait très bien que nous n'allons pas en créer un autre à quelques kilomètres.

- On peut aussi parler de compétences pour la commune. Un pôle d'attractivité d'une commune peut aller sur une autre commune. Ça permet aux gens de se connaître ; cela évite l'isolement. Entre communes, nous ne nous connaissons pas. Dans le cadre scolaire, il y a des échanges mais cela pourrait être fait au niveau des personnes âgées ou sur d'autres publics.

- La question de la mutualisation est quand même à poser. Elle peut être sur des territoires moins vastes, à l'échelle par exemple de bassins de vie.

2 à 3 communes se sont regroupées en bassin de vie sur la CC. de Landivisiau, pour mener des projets ensemble (projet éducatif local) tout en prenant en compte les grands axes définis par la C.C., notamment sur le volet culturel. Le Comité d'Animation Local (4 communes : Locmélard, Commana, Guimiliau et Saint Sauveur) mène des actions socioculturelles sur ce bassin de vie. La mutualisation peut être à géométrie variable. Même si le projet est communautaire, cela ne veut pas dire que c'est la communauté des communes qui va tout gérer. Les initiatives peuvent partir de 3 à 4 communes et peuvent être soutenues par la Communauté des communes parce que cela va dans le sens des projets et des axes communautaires.

- La mutualisation est souvent subie au départ mais c'est l'occasion de travailler ensemble. Elle génère, par la suite, des initiatives, des actions plus dynamiques à plusieurs.

- Cela touche à des points de décision ; si le pôle à l'intention de prendre en compte l'intérêt de toutes les parties, c'est positif. Cela dépend des modalités de décision.

- Il faut partir des envies et des besoins de l'adhésion des communes sur la mutualisation ; si nous la décrétons par le haut, c'est beaucoup plus difficile.

Phrase : L'équilibre de vie des habitants (familles, jeunes adultes...) sur Monts d'Arrée Communauté se fait par l'emploi : (11 participants)

OUI :

- Il se fait surtout par le revenu, R.S.A., revenus d'appoint ou des petits boulots. Ils sont très disponibles et actifs. Dommage qu'il n'y est pas de revenu universel.

- Il est nécessaire aussi qu'il ait des gens qui bossent ici, avec un emploi.

NON :

- S'il se faisait par l'emploi, il n'y aurait personne ici et nous irions chercher l'emploi ailleurs (Morlaix/Quimper).

- Le choix des personnes est la qualité de vie, le logement, les services et la volonté de vivre sur place.

- Pas de population, pas d'école, pas de service : on perd des habitants.
- L'emploi n'est pas obligé d'être localisé sur la C.C. ; les habitants vont chercher du travail ailleurs.
- Ils viennent sur la C.C. car le logement est moins cher, ils paient moins d'impôts.
- Il faut des logements mais l'emploi peut être ailleurs.
- Le télétravail peut permettre de vendre des produits locaux par internet.
- L'épanouissement n'est pas que l'emploi.

Débat avec la salle :

- Quand on vient dans les Monts d'Arrée ce n'est pas que pour l'emploi.
- Les personnes peuvent venir par hasard et ils peuvent rester là ou repartir...
- C'est un choix de vie. Il faut mettre l'accent là-dessus, il est important garder les nouveaux arrivants.
- Le développement passera par le développement des services qui aide à fixer la population. C'est le cadre de vie ainsi que les services qui sont recherchés.
- L'internet est important à développer c'est une priorité territoriale tout en étant conscient des limites écologiques et de la trace écologique.

INFORMATIONS SUR LE DIAGNOSTIC



La prochaine étape est un comité de pilotage avec les élus de la commission « vie des habitants » et les institutions à la mi-mars 2018 puis, nous solliciterons à nouveau un temps d'échanges avec les acteurs locaux courant du mois d'avril 2018.